

DÉPARTEMENT
DE L'HÉRAULT

ARRONDISSEMENT
DE BÉZIERS



SECRETARIAT
DU MAIRE

A l'attention de :

MAIRIE DE PEZENAS
A l'attention du Commissaire Enquêteur
6 Rue Massillon
34120 PEZENAS

Références 2024-224

Contact : VG-SV

Objet : Enquête Publique St Christol

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Elu Maire de Florensac, commune appartenant à la même intercommunalité que Pézenas, en 2008 et Conseiller Départemental du Canton de Pézenas en 2015, je me permets de contribuer à l'enquête publique au projet d'aménagement de la ZAC Saint-Christol à Pézenas.

D'abord, en tant que Conseiller départemental, pour témoigner d'une réalité celle de la centralité administrative et économique que représente Pézenas et qui n'est pourtant pas en corrélation avec la démographie et l'évolution démographique de cette commune. Afin, a minima, de maintenir les équilibres territoriaux, voire d'obtenir certains rééquilibrages, il est important que Pézenas puisse continuer à jouer ce rôle et un grand nombre services à sa population et aux populations environnantes. Cela passe notamment par une progression de sa population, gage de nouvelles recettes, tant fiscales qu'émanant de dotations, et de nouvelles possibilités d'attractivité.

Ensuite, en ma qualité de Président d'Hérault Logement, je connais l'importance du parc de logement social présent à Pézenas, dont une grande partie appartenant à Hérault Logement. Je sais aussi le nombre conséquent de demandes qui demeurent en attente notamment de la part de Piscénoises et de Piscénois. Je sais donc l'importance que représente la possibilité de construire de nouveaux logements dans notre Département en général et dans cette commune en particulier. Surtout que ma connaissance de ce dossier me permet d'observer positivement le fait que l'intégralité du parcours résidentiel a été étudiée afin d'intégrer ce projet et qu'un regard bienveillant a été porté pour que ce futur quartier soit celui de la mixité sociale et générationnelle. Aussi, je veux souligner que le fait de libérer des espaces en rez-de-chaussée pour des services peut permettre aux opérateurs sociaux qui seront présents sur ce quartier d'y avoir des bureaux ainsi que de proposer des services publics en lien immédiat avec la population habitant ce quartier, Pézenas ou les environs et c'est toutes ces raisons qui ont conduit Hérault Logement à ouvrir une 5^{ème} agence qui sera implantée sur place en 2025-2026.

Également, en ma qualité de Vice-président de la Communauté d'Agglomération délégué à l'eau et à l'assainissement, je sais le travail fait depuis des années par l'intercommunalité afin d'améliorer le rendement des réseaux Piscénois et de faire des économies d'eau. Je sais aussi l'étroite association qui a été celle des porteurs de ce projet afin qu'il réponde aux mieux à nos préconisations.

Enfin, en tant qu'élus sur ce territoire, j'ai pu souvent entendre parler de ce projet de quartier et en connaître différentes moutures. Je veux souligner que certaines évolutions récentes y apportent tant de la cohérence que de la conscience pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux. Aussi, je veux, en tant qu'élus, témoigner

du fait que je reçois régulièrement des personnes qui souhaiteraient acheter à Pézenas et qui ne trouvent pas d'opportunité foncière pour le faire. Un tel projet pourrait donc y contribuer.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

Vincent GAUDY

Maire de Florensac

Conseiller Départemental du Canton de Pézenas

Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault

